



AU VOL PAR RUSE

LE VOL PAR RUSE C'EST QUOI ?

Se faisant passer pour un employé des eaux, de l'électricité, du gaz, un policier ou un gendarme, les malfaiteurs inventent un scénario auprès de leur victime pour obtenir tout d'abord l'accès à son habitation. Une fois mise en confiance, ils détournent son attention et en profitent pour lui voler ses biens dont elle tarde très souvent à constater la disparition.

EVENEMENTS RECENTS SURVENUS EN CÔTE D'OR

À Montbard et Châtillon-sur-Seine, un faux employé des eaux s'est présenté, soi-disant pour vérifier que l'eau arrivait normalement dans une habitation. Il a agi avec trois complices qui ont dérobé des bijoux et des objets de valeur.

À Velars-sur-Ouche et à Bretenières, il s'agissait de femmes se faisant passer pour des employées de GDF venues, soit vérifier l'installation, soit vérifier les factures. Dans ces deux cas, la vigilance des personnes et leur méfiance a permis d'éviter le vol. (Les agents de GDF ne font pas de démarchage à domicile).

41

**C'est le nombre de vols
par ruse en Côte-d'Or
en 2014**

**NOUS SOMMES A
VOTRE ECOUTE**

QUELQUES CONSEILS UTILES :

- ✓ Gardez en permanence votre porte d'entrée verrouillée. Ne laissez pas paraître sur la sonnette ou votre boîte aux lettres que vous vivez seule (exemple : Madame veuve X).
- ✓ Lorsqu'on sonne à votre porte, identifiez toujours vos visiteurs. Regardez d'abord par le judas, la fenêtre ou faites-vous installer un entrebâilleur afin de pouvoir discuter avec ceux-ci sans les laisser entrer.
- ✓ Prenez garde aux fausses qualités (agent des eaux, du gaz ou d'électricité, policier, gendarme). Demandez au visiteur de présenter sa carte professionnelle et regardez la, recto-verso. Au moindre doute, téléphonez à l'institution concernée ou composez le numéro d'urgence des services de police et de gendarmerie : « le 17 ».
- ✓ Evitez de faire entrer chez vous une ou des personnes inconnues et si toutefois vous les invitez à entrer, ne les laissez pas sans surveillance. Refermez votre porte à clé une fois que votre ou vos visiteurs sont entrés afin d'éviter que d'éventuels complices pénètrent aussi dans votre habitation.
- ✓ Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous. N'indiquez jamais où se trouve votre argent.
- ✓ Un vrai policier ou un vrai gendarme ne se présentera jamais chez vous en compagnie d'un voleur arrêté. De même, il ne vous demandera jamais de lui montrer où vous cachez vos biens de valeur.
- ✓ Prenez des photographies des bijoux ou objets de valeur (pour votre assurance).

